

1^{re} ANNÉE.

N° 11

NOVEMBRE 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

GROTTE SÉPULCRALE DES COTES DU VAL DE NESLES

A JOUY-LE-COMTE (Seine-et-Oise)

ET ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

par **DENISE**

Cette grotte sépulcrale d'époque néolithique a beaucoup d'analogie avec celles de la Marne ; elle est située à Jouy-le-Comte, commune de Parmain, lieu dit le Val de Nesles, sur un coteau aride qui regarde le Nord-Ouest. La grotte a la même orientation et est située à environ trois kilomètres de la gare de Parmain-l'Isle-Adam, à trente-cinq kilomètres au Nord de Paris.

Ce vieux reste de monument préhistorique n'est malheureusement plus tel qu'il était quand on l'a découvert, car le sol en a été depuis creusé plus profondément pour en faire un abri, où une dizaine de personnes peuvent se mettre à couvert en cas de mauvais temps. Elle sert même quelquefois d'habitation de passage à des chemineaux et à des rôdeurs. Elle est nommée dans le pays « le trou à morts ».

Cette grotte fait partie à la fois de la famille des grottes sépulcrales artificielles et de celle des dolmens, car elle était précédée d'un vestibule de grandes dalles calcaires, dont deux supports existent encore et dont les tables de recouvrement ont été détruites.

La grotte avait été creusée dans un calcaire grossier assez dur entre deux épaisseurs de roches, dont la couche supérieure formait table ; elle était à peu près ovale et plus profonde que large et était garnie sur tout son pourtour d'un garnissage en pierres sèches qui a été détruit, il y a peu d'années.

Le vestibule avait à peu près deux mètres de longueur et un peu moins de largeur. La communication entre les deux paraît avoir été carrée.

Celui qui l'a découvert, il y a un peu plus de 50 ans, se nommait Carnelle.

Il fit fouiller la cavité par son fils, qui y trouva environ un tombereau d'ossements humains assez bien conservés.

Parmi ces ossements, il y avait un certain nombre d'instruments en silex, qu'il conserva comme curiosités et sans savoir ce que ce pouvait être, car personne dans la région, à cette époque, ne s'occupait de choses préhistoriques.

Il remarqua aussi un crâne avec un trou rond, qui devait être probablement un crâne trépané, mais il n'y attacha aucune espèce d'importance et l'enterra avec les autres.

Les objets en pierre étaient des haches polies pour la plupart. Parmi eux il devait y avoir aussi des pointes de lance, à ce que j'ai pu croire par la description qui m'en a été faite. Ces objets ont été dispersés ou perdus ; je n'ai pu en voir aucun. On m'a aussi parlé d'une boule en bronze qui ressemblait à un grelot.

A 50 mètres en contre-bas de la grotte, il y a une pierre debout qui a toutes les apparences d'un menhir de moyenne dimension.

Le 5 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité, sous ma direction et la présidence de M. Fouju, cette grotte sépulcrale ainsi que les alignements ou allées découverts par moi dans la forêt de la Tour du Lay.

ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

Les alignements, ou allées des bois du Lay, ou forêt de la Tour du Lay, sont, d'après les archéologues qui le sont visités, des choses uniques, dont on n'a encore remarqué l'équivalent nulle part jusqu'à présent.

Ces longues rangées de pierres ne ressemblent en aucune façon aux alignements connus, ni aux menhirs, ni aux dolmens ou allées couvertes, ni en un mot à aucun des autres monuments de l'âge de la pierre polie ; et pourtant, quand on les a bien étudiés, on est forcé de reconnaître que ces vieux

vestiges d'autrefois sont incontestablement d'une des périodes de l'époque néolithique.

La nature des matériaux employés et surtout le mode de construction ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet sans compter d'autres remarques absolument convaincantes que j'ai pu faire dans les sondages que j'ai opérés dans diverses parties de ces monuments.

La forêt de la Tour du Lay qui les renferme est un assez grand bois de 4 à 500 hectares situé en Seine-et-Oise, à environ 35 kilomètres au Nord de Paris, dans le canton de l'Isle-Adam et à 16 kilomètres de Pontoise, sur les territoires de Hédouville, Rouquerolles, Champagne, Parmain et Nesles la Vallée.

La forêt du Lay doit son nom à une ancienne commune du canton de l'Isle-Adam nommée « Le Lay », qui fut adjointe à celle d'Hédouville il y a plus d'un siècle (en 1800).

Les plus étendus des monuments que nous allons décrire, car il y en a toute une famille, sont : celui situé lieu dit la « Tête à la Souche » et ceux des « Bois Hude ».

Il y en a d'autres, certainement, mais ils sont moins importants et nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

Celui de la Tête à la Souche est situé sur le territoire de la commune d'Hédouville, à l'Est de ce village et à l'extrémité Nord-Ouest de la forêt, dans un terrain sablonneux où les grès abondent et tout près de l'ancien couvent ou prieuré de Saint-Robert ou plutôt du Lay, dont on peut voir encore quelques vestiges.

Il se compose de deux rangées parallèles de pierres posées la plupart debout, espacées entre elles d'environ 1^m20 et ayant au moins 400 mètres de longueur chacune, en lignes parfaitement droites et régulières, laissant entre elles un long couloir.

Les plus grandes de ces pierres sont des grès paraissant provenir de l'endroit même, ou des environs, qui sont reliés entre eux par un garnissage en pierres plus petites posées à sec, absolument comme dans les dolmens ou allées couvertes de la région.

L'ensemble est traversé par deux routes forestières, où les pierres ont été enlevées, mais partout ailleurs on en voit parfaitement les traces, sauf vers le milieu, où il y a un creux de

vallonnement où elles sont moins visibles, et où elles sont probablement recouvertes de terre.

Le volume des pierres n'est pas très considérable, c'est à peine si les plus grandes ont 1^m30 de hauteur, dont à peu près la moitié est enterrée dans le sol.

Les moyennes et petites pierres qui en garnissent les interstices, manquant à l'endroit même, elles ont été apportées là d'une certaine distance. Ce sont presque toutes des pierres meulières, il y a aussi quelques petits grès.

La partie de forêt où sont situés ces alignements appartient à S. A. le prince Murat.

Ayant obtenu l'autorisation, je pratiquai des sondages dans diverses parties de ce monument pour essayer d'en reconnaître l'importance et la nature, sans en détruire l'aspect, mais je n'y trouvai à peu près rien d'intéressant, sauf quelques fragments de poterie paraissant néolithique, quelques éclats de silex et deux ou trois petits silex minuscules baptisés par M. Adrien de Mortillet « petits silex géométriques ».

Les premiers connus de cette famille de petits silex ont été signalés par moi à Gabriel de Mortillet, le regretté maître, vers 1880. Je les avais trouvés dans un atelier situé à 100 mètres à peine de l'extrémité Nord de ce monument. Il y a peut-être là un rapprochement à faire et une indication précieuse qui permettrait d'en préciser l'époque.

Peu avant la mort de G. de Mortillet, je lui ai signalé ces alignements, qu'il m'avait promis de venir voir, mais la mort l'en a empêché.

Les quelques fragments de poterie et les éclats de silex que j'ai recueillis, se trouvaient à environ 60 centimètres de profondeur, c'est-à-dire au niveau du bas des pierres de la construction. Il n'y avait aucune trace de pavage entre les deux rangées.

Je n'y ai pas remarqué non plus la moindre trace d'ossements.

Dans toutes les parties du monument et surtout du côté Sud, les pierres ont la même disposition et sont placées de la même façon que dans les couloirs d'entrée précédant les allées couvertes de la région. Seulement, au lieu d'avoir quelques mètres de longueur, il y en a 400 mètres.

L'orientation de l'ensemble est du Sud au Nord, sans que

l'on puisse pourtant affirmer de quel côté est l'entrée, qui paraît être du côté Sud.

Le 3 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité ces monuments sous la présidence de M. Fouju, vice président, en l'absence de M. Adrien de Mortillet, parti en mission. J'ai eu l'honneur de leur présenter ma découverte.

Peu de temps après j'y conduisis une délégation de la Commission des monuments mégalithiques du ministère de l'Instruction publique, qui n'hésita pas à reconnaître ces lignes de pierres pour des monuments néolithiques d'une période qu'elle se promet de déterminer.

Le même jour, je lui montrai le cimetière préhistorique du Vivray, à l'Isle-Adam, qui a été décrit par M. Le Maire, mon compatriote, jeune archéologue de talent et d'avenir, dans le numéro de « L'Homme Préhistorique » du 1^{er} août dernier et qui, d'après les rares objets que nous y avons recueillis, paraît être d'une période préhistorique se rapprochant de l'époque gauloise.

Dans un prochain article, nous parlerons du deuxième grand alignement de la forêt de la Tour du Lay, qui est de la même famille que l'autre, mais est plus grand encore puisqu'il a 600 mètres de longueur.

2^e ANNÉE.

N^o 4

JANVIER 1904.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE



LES ALIGNEMENTS

DE LA FORÊT DE LA TOUR-DU-LAY

Par **DENISE.**

Dans un premier article sur ce sujet, publié dans le numéro de *L'Homme préhistorique* du premier novembre dernier, nous avons, en parlant des alignements de la forêt de la Tour-du-Lay, décrit celui situé au lieu dit la *Tête-à-la-Souche*.

Aujourd'hui nous allons parler de celui, ou plutôt de ceux, car il y en a au moins deux à cet endroit, situés dans la même forêt au lieu dit les *Bois-Hude*, à guère plus d'un kilomètre du premier décrit.

Les Bois-Hude sont ainsi nommés parce que cette partie du bois, qui appartient actuellement au prince Murat, comme presque toute la forêt, était autrefois la propriété de la famille Hude, marchands de bois à Luzarches (Seine-et-Oise), dont les ancêtres en avaient fait l'acquisition comme biens nationaux à la suite de la première Révolution.

Il n'y a aucun doute à avoir, et quoique de forme un peu différente, ces alignements sont bien de la même famille que ceux de la Tête-à-la-Souche, leurs voisins. Ils se composent comme eux de deux longues rangées de pierres posées parallèlement en lignes absolument droites, et laissent entre elles un long couloir.

La largeur d'intervalle entre les rangées est beaucoup moindre dans ce dernier monument, car elle ne paraît être que d'environ 80 centimètres. Les plus grosses des pierres y sont aussi exclusivement des dalles de grès, dont les intervalles sont également garnis de pierres plus petites, meulières et petits grès.

La longueur totale de cet alignement paraît être d'environ six cents mètres. L'orientation est tout autre ; il coupe presque à angle droit celui de la Tête-à-la-Souche. Au lieu de s'étendre du nord au sud, il va de l'ouest à l'est, ou de

l'est à l'ouest, car là non plus on ne peut affirmer, du moins jusqu'à présent, de quel côté se trouve la tête.

Le sol est composé d'un sable blanchâtre, où les grès sont assez communs. Indépendamment de ceux des alignements, il y en a d'autres à la surface du sol ; il y en a aussi en couches peu épaisses et fort régulières dans le sous-sol.

Les pierres des deux rangées du monument sont pour la plupart couchées à plat sur le sol, surtout dans la partie qui va vers l'est et dans la rangée du côté sud, qui est sur une grande partie de la longueur en contre-bas de l'autre. Une centaine de mètres environ de longueur vers le bout ouest est à peu près intacte.

Les pierres ont, en moyenne, le même volume que celles de l'autre grand alignement. Peut-être sont-elles un peu moins volumineuses, mais elles sont plus régulières de grosseur et d'épaisseur. Leur lieu de provenance est certainement l'endroit même.

L'ensemble du monument a, comme je l'ai dit, environ six cents mètres de longueur, dont une partie en terrain plat et une partie en coteau en pente douce, incliné vers l'est. A peu près au milieu, sur la crête du coteau, il y a un endroit où les traces sont moins visibles, soit que les pierres aient été enlevées, soit qu'elles aient été enterrées dans le sol.

A l'alignement de la Tête-à-la-Souche, une pareille solution de continuité paraît exister aussi vers le milieu, mais au lieu de se trouver sur une crête elle est dans un léger creux de vallonnement.

La totalité de ces six cents mètres d'alignements est entièrement située sous bois, dans un endroit assez fourré, et elle n'est traversée par aucune route forestière. Seul, un sentier les coupe vers le milieu, au versant du coteau où les pierres sont le moins visibles. Il serait donc à peu près impossible de les trouver sans un guide connaissant bien la forêt et le monument, malgré les indications les plus précises et les plus détaillées que l'on pourrait avoir reçues à ce sujet.

On pourrait parfaitement passer au-dessus du monument, aux endroits où les pierres sont couchées à plat, sans s'en apercevoir. Il faudrait que le hasard conduisît l'explo-

rateur à l'endroit exact où les pierres sont restées debout. On pourrait même passer à quelques mètres de là sans rien voir, tant l'endroit est fourré.

Les pierres les plus hautes ne dépassent guère la terre de plus de 70 centimètres ; quant à leur profondeur dans le sol, je n'ai pu m'en rendre un compte exact, n'ayant pratiqué aucune fouille à cet endroit, voulant laisser les choses en leur état actuel afin de n'en pas dénaturer l'aspect.

J'ai cru prudent d'agir ainsi dans l'intérêt de la science préhistorique, car dans les sondages que j'ai pratiqués à l'alignement de la Tête-à-la-Souche, malgré toutes les précautions que j'avais pu prendre pour laisser les pierres des lignes dans l'état où elles se trouvaient, des gens qui, en principe, n'avaient nullement l'intention de mal faire, mais qui croyaient sans doute qu'il y avait là des trésors cachés¹, sont venus et ont tout culbuté et remué, détruisant et dénaturant ainsi l'aspect des choses. Il en reste heureusement assez pour permettre de se rendre compte de l'état primitif.

L'alignement dont il est question aujourd'hui est situé entre Hédouville, Ronquerolles, Jouy-le-Comte et Champagne, à une distance à peu près égale de chacune de ces quatre communes du canton de l'Isle-Adam, et quoique le monument se trouve sur le territoire de celle de Champagne, c'est peut-être de cette localité qu'il est le plus éloigné.

Le monument occupe le nord-est de la forêt, à un peu plus d'un kilomètre de la maison forestière nommée *Le Rond*, entre la route forestière qui va vers le carrefour Stenne et Saint-Robert et le chemin vicinal allant à Ronquerolles.

Les gares de chemin de fer les plus proches sont : l'Isle-Adam, Champagne et Chambly, qui sont toutes les trois à environ six kilomètres. La gare de Parmain-l'Isle-Adam est la plus commode sous tous les rapports.

Au nord et à peu de distance de l'alignement, il y a une route forestière, nommée la route du *Gros-Grès*. Comme il n'y a, à présent, plus trace nulle part aux envi-

1. D'après une tradition locale le trésor des moines de l'ancien prieuré du Lay et les cloches du couvent sont cachés quelque part dans les environs.

ons du gros grès en question, on peut voir dans ce nom le souvenir d'un ancien monument en grès disparu, peut-être un dolmen ou un menhir, mais ce n'est là qu'une hypothèse que je donne pour ce qu'elle vaut.

Comme il y a eu autrefois dans les environs de nombreuses exploitations de grès pour faire des pavés, des monuments préhistoriques intéressants ont pu être détruits.

J'ai dit au commencement de cet article qu'il y avait au moins deux alignements distincts aux *Bois-Hude*. Je vais présent parler du second que j'ai découvert.

Il est situé à guère plus d'une cinquantaine de mètres et à l'ouest de celui décrit plus haut. Il forme avec lui un angle aigu, et l'orientation en est du sud-ouest au nord-est. Il y a environ 1 mètre 50 d'intervalle entre les deux lignes de grès et la longueur visible est au moins de 70 mètres.

J'avais pris d'abord ces deux lignes de pierres parallèles pour le couloir d'accès d'une allée couverte, et, malgré un sondage que nous avons pratiqué à cet endroit avec M. Gadout, régisseur du prince Murat, je ne suis pas encore absolument fixé sur ce point. Cette sorte d'allée pourrait bien offrir des surprises à ceux qui l'exploreront, car plus loin, après avoir traversé une route forestière, elle paraît s'enfoncer dans le sol, qui est quelque peu en pente ascendante.

Dans la fouille que nous avons faite, nous avons trouvé à environ 80 centimètres de profondeur, et presque au niveau de la base des pierres de l'alignement, une couche de grès d'environ 15 centimètres d'épaisseur, unie comme un véritable carrelage, qui reposait sur du sable blanc et m'a paru de formation naturelle.

Cette couche de grès s'enlevait avec la plus grande facilité par morceaux rectangulaires fort réguliers de forme.

Je crois que l'on ne peut en aucune façon comparer les alignements de la forêt de La Tour-du-Lay à ceux de Carnac ou aux autres grands alignements connus, car ces monuments, qui peuvent pourtant être de la même époque, ne sont certainement pas de la même famille.

Les alignements de Carnac sont des lignes de menhirs isolés les uns des autres, tandis que ceux de la forêt de La

Tour-du-Lay sont tout autre chose; leur construction est absolument identique à celle des monuments funéraires néolithiques de la région, mais ils sont d'une longueur inconnue jusqu'à ce jour.

Une question intéressante serait de savoir si ces derniers monuments sont des sépultures. Je n'ose jusqu'à présent rien affirmer à ce sujet, car bien que les sondages que j'y ai pratiqués n'aient pas donné la moindre trace d'ossements, cela est loin d'être une preuve suffisante.

Depuis une vingtaine d'années, j'ai exploré plusieurs centaines de sépultures anciennes, la plupart mérovingiennes, et j'ai pu fort souvent remarquer que dans ces tombes, d'époques pourtant relativement récentes, les ossements étaient fort souvent entièrement altérés et que dans certains terrains même, des sépultures d'assez grande dimension, et par conséquent ayant appartenu à des adultes, n'en contenaient pour ainsi dire pas de traces, quoiqu'il fût absolument évident que ces sépultures n'avaient jamais été explorées.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que ces monuments fussent d'anciennes nécropoles, où il ne resterait aucune trace des inhumations d'autrefois. Mais faute de preuves, on ne peut rien affirmer de certain à cet égard.

Je pense qu'il vaut mieux attendre le résultat des études qui vont être entreprises.

Pour ma part, j'ai intention de ne rien négliger pour aider à élucider la question.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet, mais je ne crois pas que cela apporterait une lumière nouvelle.

Les alignements de la forêt de La Tour-du-Lay se trouvent dans une propriété close, où il y a une chasse très giboyeuse, que le propriétaire fait garder d'une façon fort sévère.

Les personnes qui désireraient les visiter doivent, si elles veulent éviter des ennuis, demander une autorisation.
